

## Déclaration liminaire de la CGT au CSE du réseau France 3 février 2019

Les élus ont pris connaissance de la lettre d'intention de la direction relative aux orientations stratégiques de France Télévisions. Un texte très général, qui suscite beaucoup de questions et n'apporte pas de réponses.

Si le document met en avant la nécessité de réaffirmer l'ancrage territorial de France 3 « pour mieux répondre à la demande de proximité », il est muet sur les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

La direction évoque un doublement de l'information régionale. A quelle échéance et par quels moyens, alors qu'après 8 ans de baisses d'effectifs, de restrictions budgétaires et de non remplacements des absents, les stations régionales peinent aujourd'hui à remplir leurs objectifs d'antenne et que les situations de souffrance au travail se multiplient ?

La lettre évoque la création d'une édition tournée vers l'hyper-proximité, s'appuyant sur le réseau des éditions locales. Les élus CGT notent avec satisfaction que la direction souhaite désormais assurer une meilleure visibilité aux éditions locales et à renforcer leur distribution par les FAI. Mais au-delà, quel est le projet ? Qu'entend-on par « hyper-proximité » et comment doit-elle se matérialiser ?

La direction laisse entendre qu'il pourrait y avoir des rapprochements de moyens avec France Bleu. Sous quelles formes et pour quels projets ? Comment la direction entend-elle par ailleurs mettre en place l'offre numérique commune de proximité qu'elle évoque ?

Le document présenté parle d'introduire « une part d'automatisation » dans nos régies de production, afin « de produire mieux et de produire davantage ». Cette affirmation est en contradiction avec les propos de la direction technique du réseau régional qui a assuré aux élus de ce CSE que le projet de renouvellement des régies de France 3 n'avait pas pour but de développer les automatisations ni de réduire le nombre de techniciens. Qui doit-on croire ? Les élus attendent de la direction des réponses claires.

Ces grandes orientations sont présentées alors que la direction annonce vouloir faire partir 2000 salariés de l'entreprise, potentiellement 900 dans le réseau régional, si l'on en croit la pyramide des âges, seul critère de projection des départs mis en avant à ce stade.

Comment France Télévisions entend-elle résoudre l'équation d'un projet qui nous apparaît pour le moins paradoxal ? C'est tout l'enjeu des débats que nous devons avoir dans cette instance.

Rennes, le 27 février 2019